

M. Legault, cessez d'appauvrir vos retraités !

Le Journal de Montreal 23 Août 2024



Nathalie Elgrably

Le gouvernement Legault a accordé aux députés une généreuse hausse salariale de 30 %. Il a également concédé aux travailleurs de la fonction publique une augmentation de 17,4 % sur cinq ans, voire jusqu'à 24,5 % pour les enseignants. Quant aux policiers de la SQ, ils ont obtenu une hausse de 26 % à 32,9 % sur six ans.

Certes, le contexte inflationniste donne prétexte aux hausses salariales, d'autant plus que le gouvernement prétend agir au nom de la justice et de l'équité.

APPAUVRISSMENT

Or, si tel est le cas, il doit alors être impitoyablement dénoncé pour l'appauvrissement systématique qu'il inflige à ses retraités via sa politique de sous-indexation des rentes du RREGOP.

Pour les années de service entre 1982 et 1999, l'indexation des rentes est calculée selon le taux d'indexation de l'indice des rentes, moins 3 %. Comme ce taux est très souvent égal ou inférieur à 3 %, cette portion de rente est rarement indexée. Quant aux années travaillées depuis 2000, la formule retenue assure que l'indexation est toujours inférieure à l'inflation.

L'État orchestre donc de manière délibérée et chronique l'érosion du niveau de vie de ses retraités. Il affiche un mépris flagrant et une injustice criante envers ceux qui ont contribué à la construction et au maintien de notre société.

DIGNITÉ

M. Legault a gâté ses députés et ses fonctionnaires. Comment peut-il donc avoir l'arrogance de maintenir une politique de sous-indexation des rentes, de dérober le pouvoir d'achat d'une population vulnérable incapable de lutter pour ses droits, et de condamner nos aînés à une existence marquée par la précarité croissante ?

Le vol insidieux a suffisamment duré ! Québec doit réexaminer sa politique honteuse de sous-indexation des retraites. C'est plus qu'une question d'équité, c'est un devoir moral.

L'État vante régulièrement le droit de mourir dans la dignité. Peut-être devrait-il maintenant se familiariser avec le droit de vieillir dans la dignité !